



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2023**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 13**

*Date de la convocation :*

02/11/2023

*Date d'affichage :*

02/11/2023

**OBJET : Convention avec la  
Société Ansamble pour la  
fourniture et la livraison de  
repas**

L'an deux mille vingt-trois  
le neuf novembre à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.  
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,  
PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Absents : Madame GUÉRU, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention de  
livraison de repas à la cantine scolaire avec la Société ANSAMBLE, à savoir  
entre autres que :

- le prix du repas pour les enfants est de : 3.50 € H.T.
- le prix du repas pour les adultes est de 3.90 € H.T.

et après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
autorise le Maire à signer cette convention.

Fait à Nançay, le 10 novembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 10 novembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :